

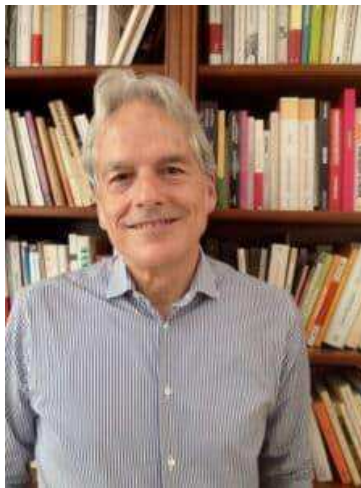
<https://cafepedagogique.net/2024/11/13/choc-des-savoirs-acte-ii-la-marche-arriere-continue/>

Café pédagogique

7 min read

Choc des savoirs, acte II : la marche arrière continue !

Choc des savoirs, acte II : la marche arrière continue !



« On renoue avec les ordres séparés » écrit Jean-Pierre Véran au sujet des mesures annoncées par le ministère le 12 novembre. Dans cette tribune, Jean-Pierre Véran membre professionnel du laboratoire BONHEURS, CY Cergy-Paris Université et du CICUR revient sur les mesures annoncées de l'acte II de la réforme du Choc des savoirs qu'il qualifie de « contre-réforme » qui continue notamment de hiérarchiser les savoirs. Pour lui, « on continue de dresser des barrières sur le chemin du parcours de formation, en faisant du brevet une clé pour poursuivre sa formation, en renforçant la part des disciplines scolaires dans son obtention ».

Les maîtres-mots de la lettre adressée à propos des mesures prises pour la rentrée 2025 par la ministre aux chefs d'établissement qui l'ont reçue le 12 novembre sont clairs :

D'abord évaluations, (nouveaux) programmes (de mathématiques et de français), labellisation des manuels scolaires, présentés comme autant de « boussoles pour nos professeurs » qui apprécieront le possessif seigneurial.

Ensuite, acte II du « choc des savoirs », marqué par le maintien des groupes de besoin en 6^e et 5^e, le soutien renforcé en 4^e et 3^e (en mathématiques et français, toujours) et le doublement des moyens pour « devoirs faits ». Brevet remodelé pour renforcer la part du contrôle continu fondé sur les moyennes, et rendu obligatoire pour accéder à la classe de seconde dès 2027. A partir de 2026, une épreuve de mathématiques pour le baccalauréat général et technologique en fin de première, au nom de « l'ambition que nous devons avoir pour notre jeunesse en matière de culture commune scientifique et mathématique », jeunesse dont est exclue celle qui est scolarisée en voie professionnelle. Le « choc des savoirs » dans son acte II s'enrichit d'un axe « climat scolaire », qui se traduit par un renforcement des équipes de vie scolaire (CPE et assistants d'éducation), ce qui signifie sans doute que le climat scolaire n'est pas de la responsabilité des enseignants, qui continueront à enseigner dans des conditions aggravées par les 4000 suppressions de postes prévues.

Une contre-réforme

Ces mesures attendues pour la rentrée prochaine ne font que conforter l'analyse portée dans le *Manifeste pour le Collège*¹ à propos de cette « contre-réforme » :

- on continue à hiérarchiser les savoirs entre les « fondamentaux » (français et mathématiques) et les autres, comme si les autres apprentissages ne pouvaient pas permettre d'enrichir celui de la langue et des mathématiques, et comme si donner plus d'heure dans une discipline pouvait résoudre les difficultés d'apprentissage de l'élève dans cette discipline
- on continue de dresser des barrières sur le chemin du parcours de formation, en faisant du brevet une clé pour poursuivre sa formation, en renforçant la part des disciplines scolaires dans son obtention, sans tenir compte des objectifs du socle commun de culture dont la ministre annonce une nouvelle mouture « pour mieux l'articuler avec les programmes de cycle 4 refondés à cette date ». Elle inverse ainsi la démarche initiale qui visait à ce que les disciplines organisent leurs programmes en fonction des objectifs du socle.

- On affiche sans aucune gêne que la culture commune concerne les élèves du lycée général et technologique, pas celle du lycée professionnel : il y a donc bien deux jeunesses, deux cultures. On renoue ainsi avec les ordres séparés, au début du 20^e siècle, du primaire et du secondaire : la séparation se prépare désormais au collège et se consolide à la fin du collège.

L'actuelle ministre propose donc de poursuivre dans la marche arrière, à rebours des besoins d'une jeunesse qui doit pouvoir affronter les incertitudes du 21^e siècle avec un bagage culturel commun bien plus large que celui qu'elle dessine.

Jean-Pierre Véran

- Jean-Pierre Véran, membre du CICUR (Collectif d'interpellation du curriculum)

<https://curriculum.hypotheses.org/>



Nos derniers articles



Retrouvez dans cet article un récapitulatif des 10 mesures annoncées par Anne Genetet, ministre de l'Education nationale. Session 2027, le brevet-condition du passage en Seconde Rentrée 2025 : maintien des